RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065**
pour **2023**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société S.M.H.	124 AVENUE DES CHAMPS LASNIERS 91940 LES ULIS
SIRET 8 9 4 5 8 7 2 1 1 0 0 0 1 8	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Déficit

Bénéfice imposable à 15%: 3 501

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
- Entreprises nouvelles, art 44 septies
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
- Autres dispositifs
- Société d'investissement immobilier cotée
- Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
LKM EXPERTISE ET AUDIT 112 AV DU GENERAL LECLERC 92340 BOURG LA REINE *Tél:* 01 47 33 73 28	*Tél:*

OGA/OMGA — Viseur conventionné — (Cocher la case correspondante)

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

Identité du déclarant:

Date: — Lieu: LES ULIS

Qualité et nom du signataire: PRESIDENT

Signature: SHEIKH GHULAM-JAFAR

Examen de conformité fiscale (ECF)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-sements.
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Cegid Quadra

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2023

Désignation de l'entreprise : Société S.M.H. — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 124 AVENUE DES CHAMPS LASNIERS 91940 LES ULIS

Numéro SIRET * : 8 9 4 5 8 7 2 1 1 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 0

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	55 000	012		55 000	55 000
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	30 889	030	7 133	23 756	27 776
	Immobilisations financières * (1)	040	110	042		110	800
	Total I (5)	044	85 999	048	7 133	78 866	83 576
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	8 122	052		8 122	3 578
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070			
	Créances (2) — Autres * (3)	072	16 560	074		16 560	8 959
	Valeurs mobilières de placement	080	200	082		200	
	Disponibilités	084	326	086		326	4 781
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	25 208	098		25 208	17 318
	Total général (I+II)	110	111 208	112	7 133	104 075	100 894

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126		
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
Report à nouveau	134	8 798	
Résultat de l'exercice	136	2 976	8 798
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	12 774	9 798
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156	12 779	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	37 461	63 474
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 14 843)	172	41 061	27 622
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	91 301	91 096
Total général (I + II + III)	180	104 075	100 894

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	687
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société S.M.H.

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122021 (1)	Exercice N-1 clos le 31122021 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires)	209 : 294 151	210 : 309 153	221 412
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	
	Autres produits		230 : 2	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232 : 309 154	221 413
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	2 758
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238 : 154 790	118 638
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240 : (4 544)	(3 578)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242 : 69 111	52 982
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244 : 714	408
	Rémunérations du personnel *		250 : 76 936	33 319
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252 : 6 482	4 187
	Dotations aux amortissements *		254 : 4 707	2 426
	Dotations aux provisions		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262 : 0	75
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264 : 308 196	211 214
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270 : 959	10 199
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290 : 2 542	153
	Charges financières (V)		294	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)	347	300	
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306 : 525	1 553
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310 : 2 976	8 798

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312 : 2 976	314	
Réintégrations Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
Provisions non déductibles *	322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324 : 525		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997	
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991			
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352 : 3 501	354	
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 3 501	372	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société S.M.H. 31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société S.M.H. Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400 : 55 000	402 :	404 :	406 : 55 000	55 000
	Autres	410 :	412 :	414 :	416 :	
Immobilisations corporelles	Terrains	420 :	422 :	424 :	426 :	
	Constructions	430 :	432 :	434 :	436 :	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 :	442 :	444 :	446 :	
	Installations générales agencements divers	450 : 21 995	452 : 687	454 :	456 : 22 682	22 682
	Matériel de transport	460 : 2 578	462 :	464 :	466 : 2 578	2 578
	Autres immobilisations corporelles	470 : 5 629	472 :	474 :	476 : 5 629	5 629
Immobilisations financières		480 : 800	482 :	484 : 690	486 : 110	110
TOTAL		490 : 86 002	492 : 687	494 : 690	496 : 85 999	85 999

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495 :	497 :	498 :	499 :
Autres immobilisations incorporelles		500 :	502 :	504 :	506 :
Immobilisations corporelles	Terrains	510 :	512 :	514 :	516 :
	Constructions	520 :	522 :	524 :	526 :
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 :	532 :	534 :	536 :
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 : 1 401	542 : 2 775	544 :	546 : 4 176
	Matériel de transport	550 : 320	552 : 516	554 :	556 : 836
	Autres immobilisations corporelles	560 : 705	562 : 1 416	564 :	566 : 2 121
TOTAL		570 : 2 426	572 : 4 707	574 :	576 : 7 133

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 :	580 :	582 :	584 :	586 :	581 :	587 :	589 :
Plus-values taxables à 19 % (1)			579 :	Régularisations	590 :	583 :	594 :	595 :
TOTAL					596 :	585 :	597 :	599 :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Cegid Quadra

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : Société S.M.H. — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	17 681
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	17 944
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2023

5

Désignation de l'entreprise : Société S.M.H.			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2022	et clos le : 31/12/2022	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	309 153
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	309 153
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	4 544
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	4 545
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	178 256
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	27 620
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	205 877
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	107 821
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	107 821

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	309 153	Effectifs au sens de la CVAE *	023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024	01/01/2022	160	31/12/2022	
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 89458721100018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société S.M.H.

ADRESSE (voie) 124 AVENUE DES CHAMPS LASNIERS

CODE POSTAL 91940 VILLE LES ULIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique SHEIKH | Prénom(s) GHULAM-JAFAR

Nom marital | % de détention 90.00 | Nb de parts ou actions 90

Naissance : Date 050183 | N° Département 91 | Commune ORSAY | Pays FR

Adresse : N° 27 | Voie RESIDENCE LES AVELINES

Code postal 91940 | Commune LES ULIS | Pays France

Titre (2) M | Nom patronymique YASIR ABBAS | Prénom(s) SAJJAD ALI

Nom marital | % de détention 10.00 | Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 261001 | N° Département 91 | Commune ORSAY | Pays FR

Adresse : N° 15 | Voie RESIDENCE CHANTERAINE

Code postal 91940 | Commune LES ULIS | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2033-G 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / **(1)**

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 89458721100018

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société S.M.H.

ADRESSE (voie) 124 AVENUE DES CHAMPS LASNIERS

CODE POSTAL 91940 VILLE LES ULIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 10	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS COMMERCIAL		55 000	55 000		
20700000	Fonds commercial	55 000	55 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		23 756	27 776	4 020-	14.47-
21810000	Install générales, agencements	22 682	21 995	687	3.12
21820000	Matériel de transport	2 578	2 578		
21830000	Matériel bureau , informatique	5 039	5 039		
21840000	Mobilier	590	590		
28181000	AMORT.AG.CONS.DIVERSES	4 176-	1 401-	2 775-	198.07-
28182000	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	836-	320-	516-	161.25-
28183000	AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	1 929-	631-	1 298-	205.71-
28184000	AMORT. MOBILIER	192-	74-	118-	159.46-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		110	800	690-	86.25-
27500000	Dépôt et cautionnement versés	110	800	690-	86.25-
TOTAL I		78 866	83 576	4 710-	5.64-
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		8 122	3 578	4 544	126.98
31000000	Matieres premières(et fournit)	8 122	3 578	4 544	126.98
AUTRES CREANCES		16 560	8 959	7 601	84.85
40100000	Fournisseurs	8 197		8 197	
42100001	Rémun. HARSH ARORA		44	44-	100.00-
42100002	Rémun. GOUMANOUZE TARIK		188	188-	100.00-
43700000	Autres organismes sociaux		763	763-	100.00-
44567000	Crédit de T.V.A. à reporter	8 363	7 964	399	5.01
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		200		200	
50800000	Autres valeurs mobilières	200		200	
DISPONIBILITES		326	4 781	4 454-	93.17-
51200000	LCL		4 367	4 367-	100.00-
53000000	Caisse		414	414-	100.00-
58010000	VERSEMENT DE C.A.	326		326	
TOTAL II		25 208	17 318	7 891	45.57
TOTAL GENERAL		104 075	100 894	3 181	3.15

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 10	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000	1 000		
10100000	Capital	1 000	1 000		
REPORT A NOUVEAU		8 798		8 798	
11000000	Report à nouveau(solde crédit)	8 798		8 798	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		2 976	8 798	5 822-	66.18-
TOTAL I		12 774	9 798	2 976	30.37
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		12 779		12 779	
16400000	Emprunts établissements crédit	10 000		10 000	
51200000	LCL	501		501	
51202000	BANQUE POPULAIRE	2 277		2 277	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		37 461	63 474	26 013-	40.98-
40100000	Fournisseurs	37 461	63 474	26 013-	40.98-
AUTRES DETTES		41 061	27 622	13 439	48.65
42100001	Rémun. HARSH ARORA	225		225	
42100002	Rémun. GOUMANOUZE TARIK	1 307		1 307	
42100004	Rémun. BERNOU YASSER	1 279	1 205	74	6.13
42100005	Rémun. MAITREL LEEROY	735		735	
43100000	URSSAF	18 421	6 280	12 141	193.34
43730000	RETRAITE	2 328	2 032	296	14.56
43750000	Prévoyance	1 399	720	678	94.18
44400000	Etat Impôts sur les bénéfice	525	1 553	1 028-	66.19-
45500000	Associés compte courants	14 843	15 832	989-	6.25-
TOTAL III		91 301	91 096	205	0.23
TOTAL GENERAL		104 075	100 894	3 181	3.15

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 10	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE MARCHANDISES		309 153	221 412	87 741	39.63
70701000	Ventes sur places	15 002	4 251	10 752	252.95
70702000	Ventes a emporter	294 151	217 161	76 989	35.45
AUTRES PRODUITS		2	1	1	228.00
75800000	Prodt divers gestion courante	2	1	1	228.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		309 154	221 413	87 742	39.63
ACHATS DE MARCHANDISES			2 758	2 758-	100.00-
60700000	Achats de marchandises		2 758	2 758-	100.00-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		154 790	118 638	36 152	30.47
60100000	Achats stockés Matières prem.	154 443	118 049	36 394	30.83
60225000	Fourniture de bureau	164	588	425-	72.15-
60800000	Frais accessoires aux achats	182		182	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)		4 544-	3 578-	965-	26.98-
60310000	Variation stocks matières	4 544-	3 578-	965-	26.98-
AUTRES CHARGES EXTERNES		69 111	52 982	16 129	30.44
60400000	Achats d'études et prestation	2 490		2 490	
60611000	Electricité	7 324	4 236	3 088	72.90
60616000	ENGIE	1 833		1 833	
60630000	Fournit entretien petit équipt	11 820	14 669	2 849-	19.42-
61300000	Locations	3 735	981	2 754	280.70
61320000	Locations immobilières	13 449	12 800	650	5.07
61351000	LOCATION DE TPE	840		840	
61400000	Charges locatives et copropr.	1 100	1 220	120-	9.84-
61500000	Entretien et réparations	1 702	2 944	1 242-	42.19-
61552000	ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	1 369	2 358	989-	41.94-
61560000	Maintenance	1 293	891	402	45.12
61600000	Primes d'assurances	3 098	1 662	1 437	86.46
62000000	Autres services extérieurs		0	0-	100.00-
62260000	Honoraires	4 200	5 617	1 417-	25.22-
62300000	Publicité, publications	635	21	614	NS
62310000	Annonces et insertions	3 689		3 689	
62340000	Cadeaux à la clientèle		194	194-	100.00-
62510000	Voyages et déplacements	1 320	863	458	53.06
62511000	Carburant	2 356	1 052	1 303	123.90
62512000	Péage		295	295-	100.00-
62570000	Réceptions (Restaurant)	1 512	485	1 027	211.62
62600000	Frais postaux et de télécomm.	2 435	1 206	1 229	101.91
62630000	Téléphone portable		21	21-	100.00-
62700000	Services bancaires et assimilé	2 911	1 467	1 444	98.48
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		714	408	306	74.86
63330000	Format Professionnelle continu		408	408-	100.00-
63510000	Impôt direct (sauf impôt béné)	114		114	
63540000	Droit enregistrement et timbre	600		600	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		76 936	33 319	43 617	130.91
64100000	Rémunérations du personnel	1 060		1 060	
64110000	Salaires, appointements	75 876	33 319	42 557	127.73

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 10	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES SOCIALES		6 482	4 187	2 295	54.80
64510000	Cotisations à l'URSSAF	4 678	1 923	2 754	143.21
64530000	Cotisation caisses de retraite	799	564	235	41.66
64540000	Cotisations aux ASSEDIC	657	1 538	881-	57.30-
64550000	Coti. Prevoyance	339	156	183	117.46
64750000	Médecine du travail, pharmacie	9	6	3	48.06
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		4 707	2 426	2 281	94.02
68112000	Dot. amort. Immob corporelles	4 707	2 426	2 281	94.02
AUTRES CHARGES		0	75	75-	99.83-
65800000	Chge diverse gestion courante	0	75	75-	99.83-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		308 196	211 214	96 982	45.92
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION		959	10 199	9 240-	90.60-
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 542	153	2 389	NS
77000000	Produits exceptionnels	2 542	153	2 389	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES		525	1 553	1 028-	66.19-
69500000	Impôts sur les bénéfices	525	1 553	1 028-	66.19-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)		2 976	8 798	5 822-	66.18-